

Séance du 17 mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le dix-sept mai, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel FERNANDEZ, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Marion BARNARIE, Marjolaine CHARMILLON, Nicole UGHETTO, Gérard BLAIN, Georges BONNARD, René BORNE, Jean-Jacques FAVIER, Daniel FERNANDEZ, Claude LAUDET –

Excusé(e)s : Isabelle MAGNAN, Georges GARDON (pouvoir G. Bonnard) -
Formant la majorité des membres en exercice.

Date de convocation : 13 mai 2024

Nicole UGHETTO a été désignée comme secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SDTV
- DOSSIER PLACE DU BROUAS
- DOSSIER BATIMENT DE STOCKAGE
- DOSSIER LOTISSEMENT
- QUESTIONS DIVERSES
- TOUR TABLE

➤ **APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SDTV 26 POUR L'ANNEE 2023.**

La commune est adhérente au Syndicat Départemental de la Télévision de la Drôme. Conformément à l'article L.5211.39 du Code Général des Collectivités Territoriales, un rapport d'activité doit être transmis chaque année, aux Maires de chaque Commune membre de tous les Etablissements Publics de Coopérations Intercommunales. Ce rapport d'activité doit faire l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal. Il a pour objet de présenter les missions et les réalisations ainsi que le bilan financier du syndicat sur l'année 2023.

Les Membres du Conseil Municipal, à l'unanimité ONT PRIS ACTE, du rapport d'activité du SDTV 26 pour l'année 2023.

Délibération approuvée à l'unanimité

- Compte-rendu du Rallye du Dauphiné par Gérard Blain : l'organisme est satisfait de l'accueil de St Nazaire le Désert. Aucun incident à signaler.
- Le rallye du Monté Carlo WRC passera sur la commune le 25 janvier 2025
- Elections européennes le 9 juin : scrutin ouvert de 8h00 à 18h00.
- Réunion Axiome sur l'avancée des travaux de la fibre optique le 24 mai à 13h30 en mairie
- Réunion PLUi le 21 mai à 14h00 en mairie

- Construction d'un local de stockage près de la station d'épuration : une estimation a été chiffrée à 38000 €. La commune attend l'accord du permis de construire avant le déposer la demande de subvention auprès du Département.
- Dossier lotissement : le point sera débattu au prochain conseil municipal sur le nombre de lots à créer.
- Point sur le dossier de la place du Brouas. Nous attendons l'acceptation du permis de construire.
- Chemin de la Chapelle du Petit Paris : suite au rendez-vous avec les propriétaires, l'avocate va rédiger une proposition de protocole amiable.
- La flamme olympique passera le 20 juin dans le département de la Drôme. Le passage sur la montagne de Dieulefit sera interdit au public.
- Les arceaux à vélos vont être posés dans le village. Gérard Blain et Jean-Jacques Favier sont chargés de cette opération.

Séance levée à 23h00

Prochain conseil municipal : 21 juin 2024 à 20h30